

Droit du bien-être au travail

Titulaire

Vanessa DE GREEF (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

DROI-C681

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Voir détails des programmes

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Le cours commencera par une introduction (histoire, concepts centraux, politique de prévention en Belgique, réflexion plus globale sur le droit de la santé au travail et sur l'organisation du travail) avant d'aborder les sources du droit du bien-être au travail. Les acteurs principaux seront détaillés (ainsi que leurs principales obligations) et ensuite, nous étudierons certains dispositifs de ce champ sous un angle théorique et parfois pratique (analyse des risques, plan global et annuel de prévention, surveillance de la santé, différentes évaluations de santé, trajet et plan de réintégration, etc.). Si le temps le permet, nous aborderons également quelques situations de travail particulières (ex.coactivité et travail intérimaire). En général, un ou deux orateurs externes sont invités.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le cours de droit du travail vise à ce que les étudiant-e-s soient capables :

- 1 de comprendre le rôle et les fonctions du droit du travail,
- 2 de déterminer *les questions juridiques* qui se posent,
- 3 d'exposer, de manière précise et rigoureuse, *les grands principes et les principales règles juridiques* qui s'appliquent,
- 4 d'expliquer *les enjeux* sous-jacents aux règles juridiques et de faire part d'une compréhension du champ interdisciplinaire de la matière,
- 5 d'identifier les principales ressources à leur disposition pour aller plus loin (acteurs compétents, sites internet,...).

Pré-requis et co-requis

Cours co-requis

DROI-C5165 | Droit approfondi de la sécurité sociale | 5 crédits et
DROI-D407 | Droit du travail | 5 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours ex-cathedra avec interaction. Experts invités.

Contribution au profil d'enseignement

Faculté de droit: master spécialisé en droit social. Le cours a uniquement lieu **au second quadrimestre**.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Le syllabus de l'ancien titulaire, Laurent Vogel, peut vous aider.

L'ouvrage suivant est une référence en droit belge :

Van Regenmortel A. (ed.), *Handboek welzijn op het werk. Juridische aspecten*, Bruges, La Chartre, Edition 2019.

D'autres documents seront mis à disposition des étudiant-e-s.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Vous pouvez joindre la titulaire par mail :
vanessa.de.greef@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre et Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen écrit sur 20 points.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note est construite pour évaluer les différents objectifs du cours :

1/ via un QCM pour évaluer la connaissance d'un point de vue théorique (7/20).

2/ via un cas pratique pour appliquer les règles étudiées à des situations concrètes (7/20).

3/ via une question plus large pour analyser la compréhension de la matière tout en pouvant faire montre d'un esprit de réflexion (6/20).

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit public et international/bloc 2, finalité Droit économique et social/bloc 1, finalité Droit économique et social/bloc 2 et finalité Droit civil et pénal/bloc 2 **et** MS-DSOC | **Master de spécialisation en droit social** | bloc U

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

MA-GRHU | **Master en gestion des ressources humaines** | finalité Spécialisée/bloc 1 et finalité Spécialisée/bloc 2 **et** MA-TRAV | **Master en sciences du travail** | finalité Organisation du travail et rapports sociaux/bloc 2